

Québec, le 4 septembre 2015

N/Réf. : 15-01-0155

Objet : Demande d'accès à l'information

Madame,

La présente donne suite à votre demande d'accès du 18 août dernier relativement aux titulaires d'un emploi supérieur à la Régie des alcools, des courses et de jeux (Régie).

Après analyse de votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (chapitre A-2.1), nous vous informons que la Régie compte huit titulaires d'un emploi supérieur qui ont une formation d'avocat et sont membres du Barreau du Québec.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès aux documents et de
la protection des renseignements personnels,



Marie-Christine Bergeron, avocate
Secrétaire de la Régie

MCB/df